

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

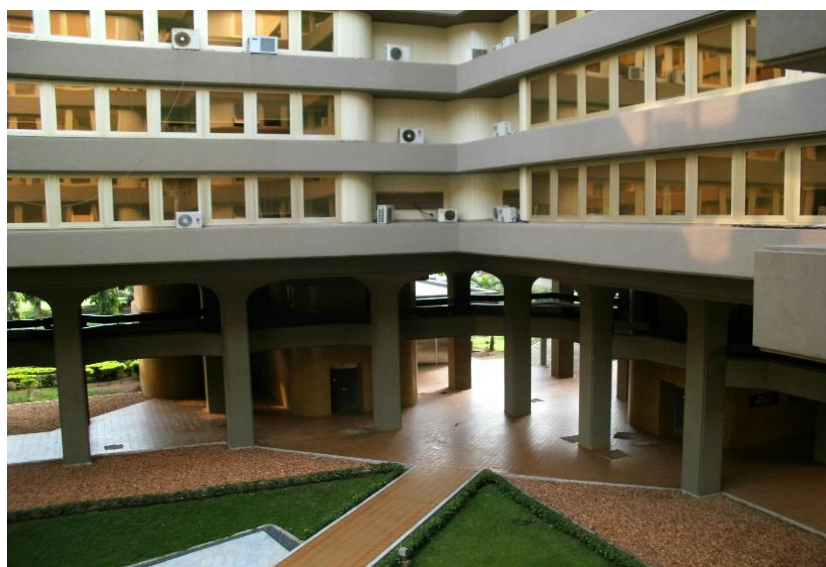
REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



RAPPORT



EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2020 à fin décembre 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
INTRODUCTION	6
I. Le contexte de l'exécution du budget	7
II. La réalisation des recettes du budget général.....	8
1. Les recettes budgétaires	9
a. Les recettes fiscales.....	10
b. Les recettes non fiscales	15
c. Les dons projets, fonds de concours et les dons programmes	17
2. Les ressources de trésorerie	18
III. L'exécution des dépenses du budget général	19
1. Les dépenses budgétaires	20
a. Les charges financières de la dette	22
b. Les dépenses de personnel	23
c. Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	23
d. Les dépenses d'investissement	23
e. Les dépenses de transfert.....	24
f. Les projets d'investissement.....	24
2. Les charges de trésorerie	26
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	27
3. Exécution des opérations des comptes d'affectation spéciales (CAS)	27
a. Exécution du compte d'avances (CA)	28
b. Exécution du compte de garantie et d'aval (CGA)	28
V. Le solde budgétaire	29
CONCLUSION	31
ANNEXES	32

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AN	Assemblée Nationale
ACCE	Agence Comptable Centrale de l'Etat
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CI	Commissariat des Impôts
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
FAT	Forces Armées Togolaise
FEC	Facilité Elargie de Crédits
FMI	Fonds Monétaire International
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics

PND	Plan National de Développement
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TPU	Taxe Professionnelle Unique
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA)	8
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)	9
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA)	11
Tableau n° 4.	Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)	12
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)	12
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA)	13
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)	14
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)	14
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)	15
Tableau n° 10.	Dons projets, fonds de concours et dons programmes (en milliards de FCFA)	17
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)	18
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)	19
Tableau n° 13.	Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)	20
Tableau n° 14.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)	21
Tableau n° 15.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)	22
Tableau n° 16.	Tableau récapitulatif des exécutions des investissements publics par fonction (en milliards de FCFA)	25
Tableau n° 17.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA)	25
Tableau n° 18.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards de FCFA)	26
Tableau n° 19.	Situation des comptes d'affectation spéciale (CAS) (en milliards de FCFA)	27
Tableau n° 20.	Situation du compte d'avance (CA) (en milliards de FCFA)	28
Tableau n° 21.	Situation du compte de garantie et d'aval (CGA) (en milliards de FCFA)	28

Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat	30
--	-----------

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1.	Réalisation des recettes budgétaires	10
Graphique n° 2.	Recouvrement des recettes fiscales	11
Graphique n° 3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	21

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique à fin décembre 2020	32
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à fin décembre 2020	33
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA)	34
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA)	35

INTRODUCTION

La loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) prévoit en son article 74 que « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces documents trimestriels répondent à une exigence de transparence en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget. Ces rapports permettent au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances et au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire.

Le présent rapport sur l'exécution du budget de l'Etat prend en compte les deux lois de finances rectificatives, gestion 2020, adoptées par deux ordonnances. Il présente le contexte de l'exécution, les détails de la réalisation des recettes et l'exécution des dépenses du budget de l'Etat à fin décembre 2020.

I. Le contexte de l'exécution du budget

Le budget de l'Etat constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du Gouvernement.

Au titre du quatrième trimestre 2020, l'exécution de la loi de finances rectificative est intervenue dans un contexte marqué par la pandémie de covid-19 qui a des effets négatifs majeurs sur l'activité économique. L'impact de la crise sanitaire sur l'économie se caractérise notamment par un recul de la production, des investissements et des échanges commerciaux. Toutes les branches d'activités seraient touchées en raison de la baisse du dynamisme de l'activité économique.

La stratégie nationale d'atténuation des effets socioéconomiques de la covid-19 a permis de mettre en place des mécanismes de maintien du pouvoir d'achat et de la sécurité alimentaire en faveur des plus vulnérables et de soutenir l'activité productive.

Par ailleurs, il faut rappeler que le Gouvernement, par ordonnance n°2020-008 du 17 décembre 2020 portant seconde loi rectificative, a modifié la loi de finances rectificative en cours d'exécution pour prendre en compte principalement les frais de fonctionnement des nouveaux membres de l'exécutif nommés, la privatisation de la nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) et d'autres dépenses prioritaires.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin décembre 2020, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 103,13%, soit un montant de recettes recouvrées de 1 611,47 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 562,55 milliards de FCFA. On note ainsi une hausse de 19,92% par rapport à la même période en 2019.

Le niveau de performance des recettes du budget général est louable en dépit de l'impact de l'environnement national, sous régional et international marqué par la pandémie de la covid-19.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Réalisation fin sept. 2020	Réalisation 4^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2020 - 2019
RECETTES BUDGETAIRES	844,54	561,07	269,38	830,45	98,33%	818,40	1,47%
Recettes fiscales	604,48	467,92	187,23	655,15	108,38%	625,00	4,82%
Recettes non fiscales	69,81	50,86	21,95	72,81	104,30%	70,92	2,66%
Dons projets	112,65	31,27	30,74	62,01	55,05%	60,36	2,73%
Fonds de concours	2,73	0,00	3,28	3,28	120,15%	0,00	-
Dons programmes (Appuis budgétaires)	54,86	11,02	26,18	37,20	68,81%	62,07	-40,07%
RESSOURCES DE TRESORERIE	718,01	538,84	242,18	781,02	108,78%	525,38	48,66%
Produits de privatisation	22,59	0,00	22,59	22,59	100,00%	48,26	-53,19
Emprunts projets	92,46	54,29	29,29	83,58	90,40%	62,10	34,59%
Titres publics	414,83	389,39	55,82	445,21	107,32%	269,50	65,20%
Autres emprunts	188,12	95,16	134,48	229,64	122,07%	145,52	57,77%
TOTAL GENERAL	1562,55	1099,91	511,56	1 611,47	103,13%	1 343,78	19,92%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances rectificative, gestion 2020, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

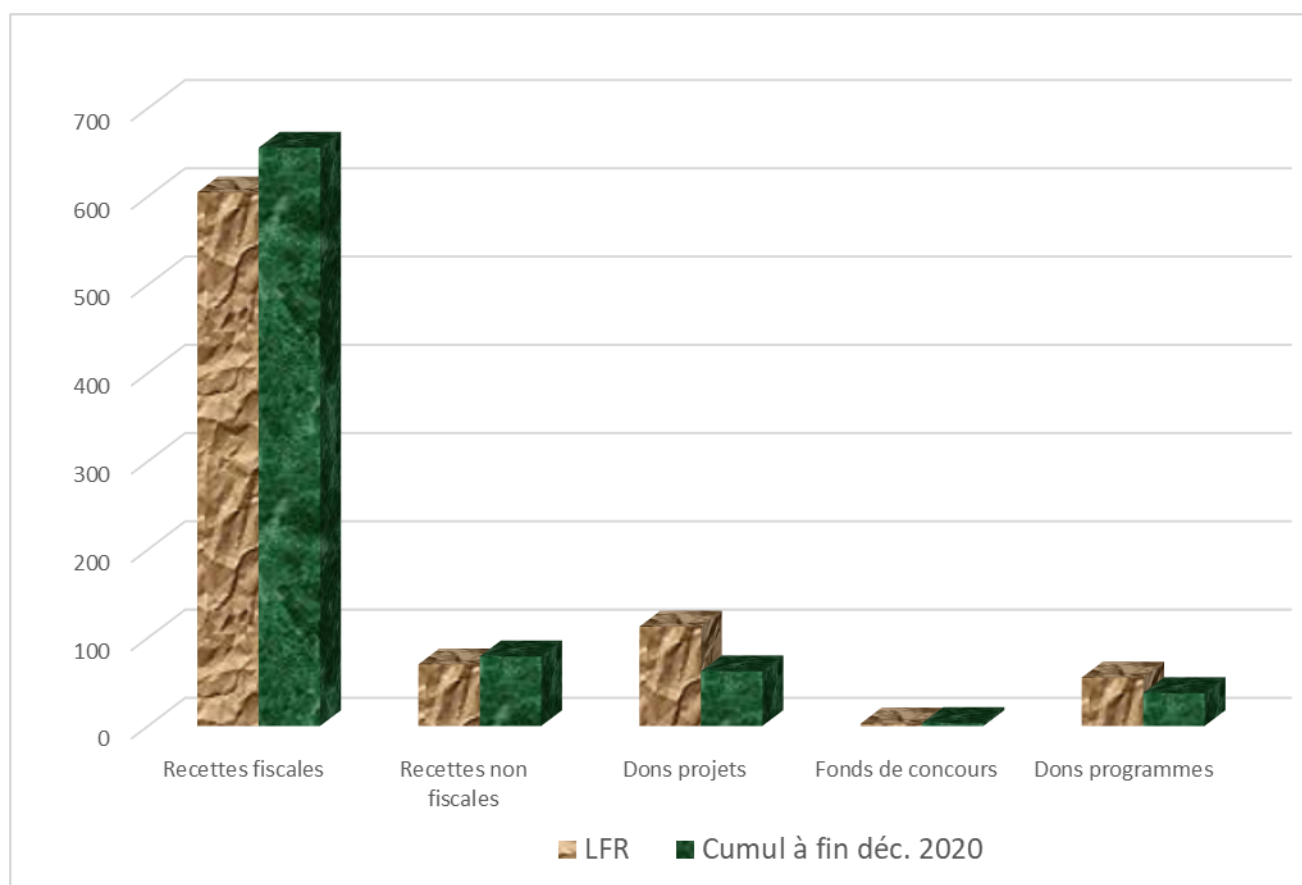
Au 31 décembre 2020, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 98,33%, soit un montant de 830,45 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 844,54 milliards de FCFA. On note une légère augmentation de 1,47% par rapport à fin décembre 2019 due aux recettes fiscales et non fiscales en dépit de l'impact négatif induit par la covid-19.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2019 - 2020
Recettes fiscales	604,48	467,92	187,23	655,15	108,38%	625,00	4,82%
Recettes non fiscales	69,81	50,86	21,95	72,81	104,30%	70,92	4,82%
Dons projets	112,65	31,27	30,74	62,01	55,05%	60,36	2,73%
Fonds de concours	2,73	0,00	3,28	3,28	120,15%	0,00	-
Dons programmes	54,86	11,02	26,18	37,20	68,81%	62,07	-40,07%
TOTAL GENERAL	844,54	561,07	269,38	830,45	98,33%	818,40	1,47%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF

Graphique n°1. Réalisation des recettes budgétaires



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 décembre 2020, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 604,48 milliards de FCFA, 655,15 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 108,38%.

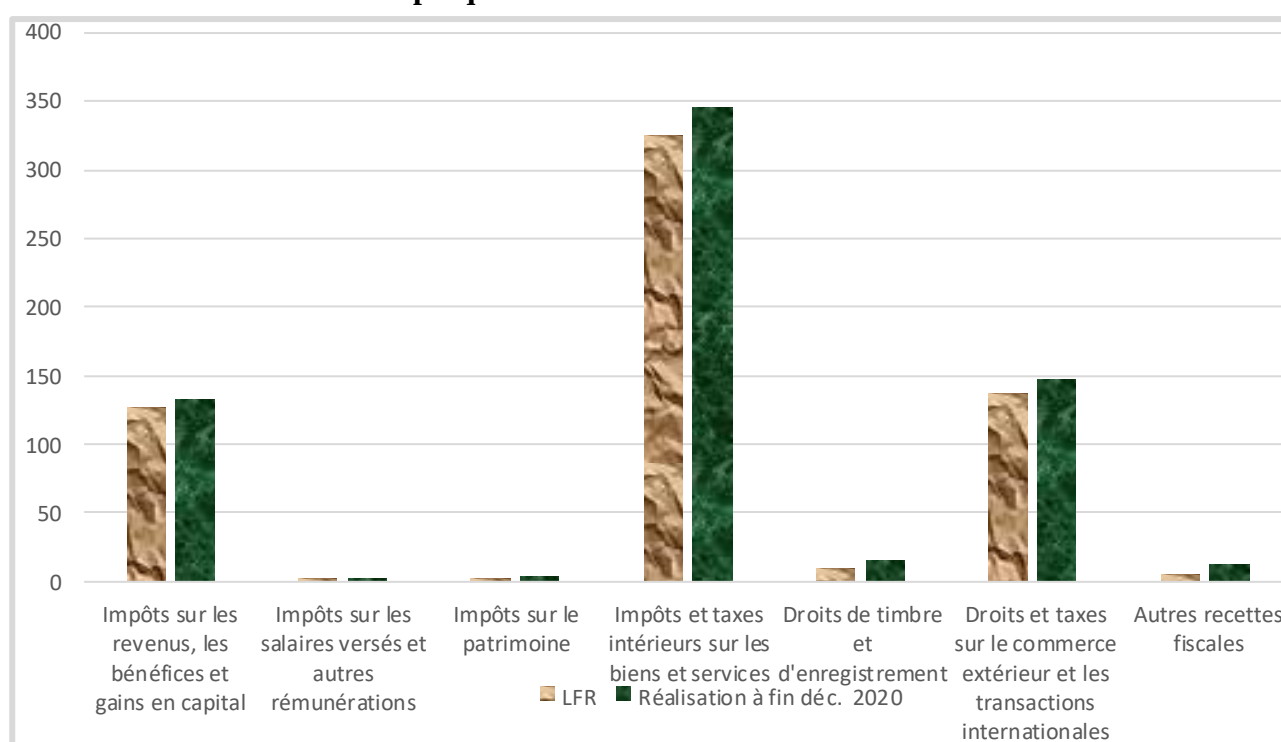
Comparée à la réalisation de la même période en 2019, on note une augmentation de 4,82%, soit 30,15 milliards de FCFA en valeur absolue.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020 (a)	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019 (b)	Taux de variation 2019 – 2020 (a-b)/b
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	127,42	93,67	39,19	132,86	104,27%	136,85	-2,92%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,68	0,11	0,03	0,14	20,59%	1,12	-87,50%
Impôts sur le patrimoine	1,61	2,53	0,76	3,29	204,345%	1,93	70,47%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	324,28	244,49	99,98	344,47	106,23%	320,82	7,37%
Droits de timbre et d'enregistrement	8,64	12,21	2,65	14,86	171,99%	9,45	57,25%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	136,96	104,40	43,07	147,47	107,67%	146,13	0,92%
Autres recettes fiscales	4,90	10,51	1,54	12,05	245,92%	8,70	38,51%
TOTAL	604,48	467,92	187,23	655,15	108,38%	625,00	4,82%

Source: OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source: DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 31 décembre 2020, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 ci-après :

**Tableau n° 4. Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2019 - 2020
Recettes liquides	528,42	363,09	148,89	509,98	96,51%	534,30	-4,55%
Recettes non liquides	76,06	104,23	40,94	145,17	190,86%	90,70	60,06%
Exonérations	49,98	86,45	37,20	123,65	247,40%	74,75	65,42%
Chèques trésors	26,08	17,78	3,74	21,52	82,52%	15,95	34,92%
TOTAL	604,48	467,32	187,83	655,15	108,38%	625,00	4,82%

Source : OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 593,40 milliards de FCFA, les recouvrements au 30 décembre 2020 s'élèvent à 647,82 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 109,17%. Ils connaissent une hausse de 5,86% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	VARIATION 2019-2020
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,10	0,00	0,00	0,00	-	0,26	-100,00%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	9,43	6,53	2,72	9,02	95,65	11,69	-22,84%
	IRPP (non ventilé)	37,30	31,24	10,54	41,78	112,01%	36,89	13,26%
	Impôt sur les Sociétés	71,14	51,06	22,97	74,03	104,06%	76,67	-3,44%
	Prélèvement BIC	8,29	4,44	3,09	7,53	90,08%	10,39	-27,53%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,36	1,14	0,1	1,24	344,44%	0,34	264,71%
	Droits d' Accises/Produits Pétroliers	22,27	20,78	8,13	28,91	129,82%	20,61	40,27%
	<i>dont SAFER</i>	11,79	10,93	4,30	15,23	10,43%	11,00	38,45%
	Autres Droits d'Accises	16,25	12,90	5,42	18,32	112,74%	16,24	12,81%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,00	0,10	0,17	0,27	-	-	-
	Droits de Timbres	3,07	2,28	0,63	2,91	94,79%	3,07	-5,21%
	Droits d'enregistrement	5,57	9,94	2,01	11,95	214,54%	6,39	87,01%
	TC-IRPP	1,15	0,39	0,11	0,50	43,48%	0,95	-47,37%
	Taxe/Salaire	0,68	0,11	0,03	0,14	20,59%	1,09	-87,16%
	TSFCB	0,35	0,01	0,00	0,01	2,86%	0,48	-97,92%
	Taxe Fonc. /PB	1,19	1,20	0,50	1,70	142,86%	1,53	11,11%
	Taxe Fonc. /PNB	0,06	0,08	0,00	0,08	133,33%	0,06	33,33%
	TPU régime déclaratif	0,45	0,25	0,09	0,34	75,56%	0,59	-42,37%

COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe professionnelle	1,72	4,17	0,01	4,18	243,02%	5,06	-17,39%
	Patente	1,67	5,86	1,34	7,20	431,14%	1,91	276,96%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	0,23	0,58	0,12	0,70	304,35%	0,22	218,18%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,27	0,06	0,01	0,07	25,93%	0,26	-73,08%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	114,10	75,60	28,10	103,70	90,89%	108,09	-4,06%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	10,38	9,00	3,18	12,18	117,34%	10,47	16,33%
	TPJH	1,16	0,79	0,48	1,27	109,48%	1,34	-5,22%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,26	0,08	0,04	0,12	46,15%	0,34	-64,71%
	Taxe/Conv. d'assurance	2,23	2,06	0,51	2,57	115,25%	2,25	14,22%
	TOTAL CI	309,69	240,66	90,08	330,74	106,80%	317,24	4,26%
	Droit de douane	97,56	76,66	31,87	108,53	111,24%	103,54	4,82%
	Redevance Statistique	21,69	17,79	6,67	24,46	112,77%	23,01	6,30%
	Timbre Douanier	0,30	0,23	0,08	0,31	103,33%	0,29	6,90%
	Prélèvement National de Solidarité	4,33	3,15	1,28	4,43	102,31%	4,28	3,50%
	Taxe sur la valeur ajoutée	156,78	122,63	53,99	176,62	112,65%	160,51	10,04%
	Taxe à l'exportation	3,06	2,07	0,66	2,73	89,22%	3,10	-11,94%
	TOTAL CDDI	283,71	225,55	91,53	317,08	111,76%	294,74	7,58%
	TOTAL	593,40	463,20	184,62	647,82	109,17%	611,97	5,86%

Source : OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 5,60 milliards de FCFA, les recouvrements à fin décembre 2020 s'élèvent à 2,47 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 44,11%. Elles sont en diminution de 66,71% par rapport à la même période en 2019. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de Réalisation fin déc. 2020	Réalisation à fin déc. 2019	Variation 2019-2020
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,96	0,35	0,10	0,45	46,88%	0,92	-51,09%
	Produits des Crédits en Douane	0,00	0,00	0,00	0,01	-	0,01	-
	Confiscations et Ventes en Douanes	4,64	0,83	1,18	2,01	43,32%	6,49	-69,03%
TOTAL		5,60	1,18	1,28	2,47	44,11%	7,42	-66,71%

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 3,98 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 4,23 milliards de FCFA à fin décembre 2020, soit un taux de réalisation de 106,28% comme illustré dans le tableau 7 ci-après.

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2019- 2020
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	3,98	1,93	2,23	4,23	106,28%	3,94	7,36%
TOTAL		3,98	1,93	2,23	4,23	106,28%	3,94	7,36%

Source : OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,50 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin décembre 2020 s'élèvent à 0,64 milliard de FCFA, soit un taux de 42,67% enregistrant une diminution de 61,90% par rapport à la même période de l'année 2019 comme l'indique le tableau 8 ci-après.

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLE	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2019 - 2020
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,05	0,23	0,09	0,32	30,48%	1,13	-71,68%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,44	0,19	0,13	0,32	72,73%	0,55	-41,82%
TOTAL		1,50	0,42	0,22	0,64	42,67%	1,68	-61,90%

Source : OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie directe. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes.

Pour une prévision annuelle de 69,81 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2020 se chiffrent à 72,81 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104,30%.

Comparées aux recouvrements de fin décembre 2019 qui étaient de 70,92 milliards de FCFA, on note une augmentation de 1,89 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 2,66%. Cette progression s'explique par le recouvrement de produits exceptionnels qui sont les remises et annulations de dettes comptabilisées conformément à la nomenclature comptable de l'Etat.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2020 - 2019
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	47,69	33,94	7,80	41,74	87,52%	46,74	-10,70%
Produits et participations financières: dividendes	23,66	11,27	7,70	18,97	80,18%	25,36	-25,20%
Loyers d'Immeuble	0,31	0,26	0,00	0,26	84,70%	0,23	13,04%
Redevances minières	3,03	1,87	0,00	1,87	61,72%	1,78	5,06%
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	4,68	4,71	0,00	4,71	100,64%	3,54	33,05%
Redevances téléphoniques	15,50	15,50	0,00	15,50	100,00%	15,50	0,00%
Autres Recettes (Contour Global)	0,51	0,33	0,10	0,43	84,31%	0,33	30,30%
Droits et frais administratifs	7,43	5,67	3,50	9,17	123,42%	9,35	-1,93%
Régies de recettes	5,15	4,10	1,60	5,70	110,68%	5,53	3,07%
ARCEP	0,27	0,74	0,31	1,05	388,89%	0,34	208,82%
Redevance des documents d'identification (RDI)	0,75	0,00	1,01	1,01	134,67%	1,80	-79,00%
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,26	0,83	0,58	1,41	111,90%	1,68	-16,07%
Autres Recettes Non Fiscales	7,01	4,49	5,69	10,18	145,22%	8,05	26,46%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	2,66	3,27	1,89	5,16	193,98%	1,36	279,41%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers versements)	4,35	1,22	3,80	5,02	115,40%	6,69	-24,96%

Produits exceptionnels	0,80	0,20	4,57	4,77	596,25%	1,03	363,11%
Recettes en atténuation des dépenses	0,80	0,20	0,00	0,20	25,00%	1,03	-80,58%
Remises et annulations de dettes FMI	0,00	0,00	4,57	4,57	-		-
Produits Financiers	6,88	6,56	0,39	6,95	101,02%	5,75	20,87%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,35	0,00	0,28	0,28	80,00%	0,03	833,33%
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	6,15	6,15	0,00	6,15	100,00%	5,12	20,12%
Intérêts de placements	0,08	0,10	-0,01	0,09	112,50%%	0,37	-75,68%
Gains de change	0,30	0,31	0,12	0,43	143,33%	0,23	86,96%
TOTAL	69,81	50,86	21,95	72,81	104,30%	70,92	2,66%

Source : RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin décembre 2020 s'élèvent à 41,74 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 47,69 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 87,52%.

Comparées aux réalisations de la même période de l'année 2019 qui s'élevaient à 46,74 milliards de FCFA, on observe une baisse de 5,00 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 10,70%. Cette baisse sensible s'explique essentiellement par le faible niveau de recouvrements des produits de participations financières en raison de l'impact de la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné le non-paiement des dividendes à l'Etat par certaines sociétés.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 7,43 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs à fin décembre 2020 ont été recouverts à hauteur de 9,17 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 123,42%. Cette performance s'explique par le recouvrement de 1,05 milliard de FCFA contre une prévision de 0,27 milliard de FCFA des recettes de l'Autorité de réglementation de la communication électronique et des postes et de 1,01 milliard de FCFA contre 0,75 milliard de FCFA de la redevance des documents d'identification.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2019 de la même période qui se chiffraient à 9,35 milliards de FCFA, fait ressortir une légère baisse de 0,18 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 1,93%.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales essentiellement constituées des recouvrements des versements de la Société de Recouvrement du Togo, des recettes consulaires et des divers versements ont été recouvrées pour un montant de 10,18 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 7,01 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 145,22%.

Ces réalisations, comparées à celles de fin décembre 2019 qui étaient de 8,05 milliards de FCFA, font ressortir une hausse de 2,13 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 26,46%.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 6,88 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 6,95 milliards de FCFA à fin décembre 2020, soit un taux de recouvrement de 101,02%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2019 qui se chiffraient à 5,77 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 1,18 milliard de FCFA, due essentiellement aux commissions sur transferts de la BCEAO qui ont progressé de 20,12%.

c. Les dons projets, fonds de concours et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets, des fonds de concours et des dons programmes est de 55,05%, 120,15% et 67,80%, soit 102,49 milliards de FCFA pour une prévision de 170,25 milliards de FCFA. Ils ont enregistré une progression de 122,34% comparée à la même période de l'année 2019.

Tableau n° 10. Dons projets, fonds de concours et dons programmes (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4 ^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2020 - 2019
Dons projets	112,65	31,27	30,74	62,01	55,05%	60,36	2,73%
Fonds de concours	2,73	0,00	3,28	3,28	120,15%	0,00	-
Dons programmes	54,87	11,02	26,18	37,20	67,80%	62,07	-40,07%
TOTAL GENERAL	170,25	42,29	60,20	102,49	60,20%	122,43	-16,29%

Sources : RGE, DDPF

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des emprunts obligataires et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 108,78%, soit 781,02 milliards de FCFA pour une prévision de 718,01 milliards de FCFA. Les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 18,66% comparée à la même période de l'année 2019.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2020	Réalisation 4^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020	Taux de réalisation fin déc. 2020	Réalisation fin déc. 2019	Taux de variation 2020 - 2019
Emprunts projets	92,46	54,29	29,29	83,58	90,40%	62,10	34,59%
Titres publics	414,83	389,39	55,82	445,21	107,32%	269,50	65,20%
Autres emprunts	188,12	95,16	134,48	229,64	122,07%	145,52	57,81%
Produits de privatisation	22,59	0,00	22,59	22,59	100,00%	48,26	-53,19%
TOTAL GENERAL	718,01	538,84	242,18	781,02	108,78%	525,38	48,66%

Sources : DGBF, TGE, DDPF

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin décembre 2020, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 95,16%, soit un montant de 1 486,96 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 562,55 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2019, on constate une hausse de 165,96 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation positive de 12,56% comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR (1)	Cumul au 30 sept. 2020	Exécution 4^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020 (2)	Taux d'Exécution fin déc. 2020 (3 = 2/1)	Exécution au 31 déc. 2019	Taux de variation 2020-2019
Dépenses budgétaires	1 145,79	708,39	374,38	1 082,77	94,50%	840,43	28,84%
Intérêts de la Dette Publique	101,86	87,84	12,25	100,09	98,26%	75,38	32,78%
Dépenses en atténuation de recettes	76,06	104,23	-28,17	76,06	100,00%	84,15	-9,61%
Dépenses de Personnel	234,42	166,74	68,02	234,76	100,15%	214,61	9,39%
Dépenses d'acquisition de biens et services	132,66	97,76	34,31	132,07	99,56%	104,44	26,46%
Dépenses de Transfert	145,71	119,56	26,04	145,60	99,92%	120,68	20,65%
Dépenses en capital	455,08	132,26	261,93	394,19	86,62%	241,17	63,45%
Charges de trésorerie	416,76	330,64	73,55	404,19	96,98%	480,57	-15,89%
Amortissement de la Dette	394,16	330,64	50,96	381,60	96,81%	432,31	-11,73%
Diminution de la participation dans le capital de la NSCT	22,59	0,00	22,59	22,59	100,00%	-	-
Diminution de la participation dans le capital du TOGOCOM	-	-	-	-	-	48,26	-
TOTAL GENERAL	1 562,55	1 039,03	447,93	1 486,96	95,16%	1 321,00	12,56%

Sources : SIGFIP, DDPF, DF

1. Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Tableau n° 13. Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR (1)	Cumul au 30 sept. 2020	Exécution 4^e trimestre 2020	Cumul au 31 déc. 2020 (2)	Taux d'Exécution fin déc. 2020 (3 = 2/1)	Exécution au 31 déc. 2019	Taux de variation 2020-2019
Intérêts de la Dette Publique	101,86	87,84	12,25	100,09	98,26%	75,38	32,78%
Dépenses en atténuation de recettes	76,06	104,23	-28,17	76,06	100,00%	84,15	-9,61%
Dépenses de Personnel	234,42	166,74	68,02	234,76	100,15%	214,61	9,39%
Dépenses d'acquisition de biens et services	132,66	97,76	34,31	132,07	99,56%	104,44	26,46%
Dépenses de Transfert	145,71	119,56	26,04	145,60	99,92%	120,68	20,65%
Dépenses en capital	455,08	132,26	261,93	394,19	86,62%	241,17	63,45%
TOTAL GENERAL	1 145,79	708,39	374,38	1 082,77	94,50%	840,43	28,84%

Sources : SiGFIP, DDPF, DF

Sur une prévision de 1 145,79 milliards de FCFA, les dépenses budgétaires exécutées à fin décembre 2020 s'élèvent à 1 082,77 milliards de FCFA, soit un taux de 94,50%. Elles enregistrent une hausse de 28,84% par rapport à l'exécution de la même période de l'année 2019 due essentiellement à une évolution significative des dépenses de projets d'investissement.

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses.

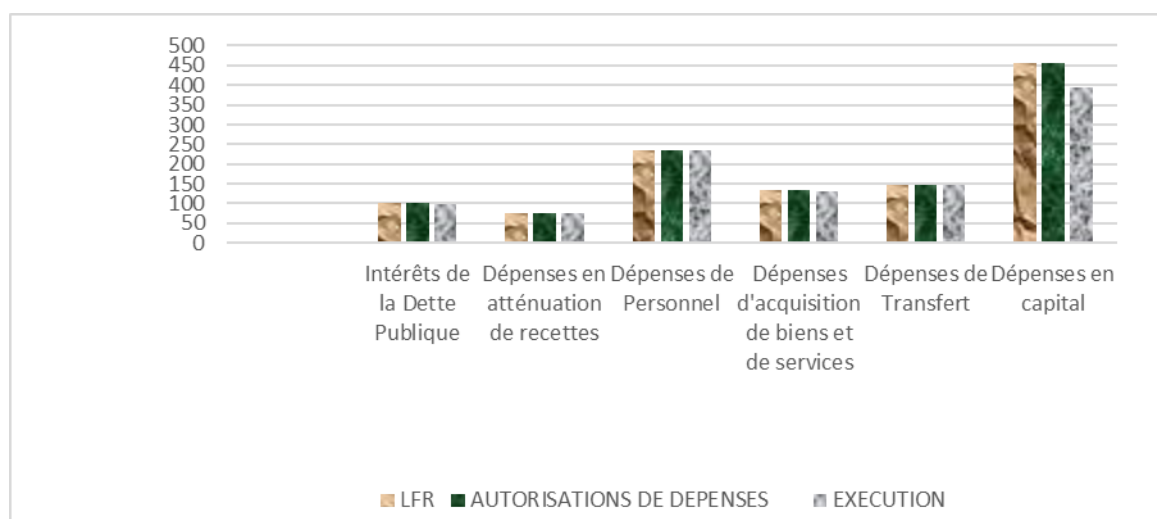
A fin décembre 2020, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 14 suivant :

Tableau n° 14. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	31 décembre 2020			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	101,86	101,86	100,00%	100,09	98,28%	98,28%
Dépenses en atténuation de recettes	76,06	76,06	100,00%	76,06	100,00%	100,00%
Dépenses de Personnel	234,42	234,42	100,00%	234,76	100,15%	100,15%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	132,66	132,66	100,00%	132,07	99,56%	99,56%
Dépenses de Transfert	145,71	145,71	100,00%	145,60	99,92%	99,92%
Dépenses en capital	455,08	455,08	100,00%	394,19	86,62%	86,62%
TOTAL	1 145,79	1 145,79	100,00%	1 082,77	94,50%	94,50%

Sources : SIGFIP, DDPF

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du quatrième trimestre de l'année 2020, les dépenses sont autorisées à 100,00%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de personnel ont connu la plus forte exécution avec un taux de 100,15%.

Le tableau n°15 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 15. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR (1)	31 décembre 2020			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)
Dépenses budgétaires	1 145,79	1 082,77	94,50%	1 082,77	94,50%
Intérêts de la Dette Publique	101,86	100,09	98,26%	100,09	98,26%
Dépenses en atténuation de recettes	76,06	76,06	100,00%	76,06	100,00%
Dépenses de Personnel	234,42	234,76	100,15%	234,76	100,15%
Dépenses d'acquisition de biens et services	132,66	132,07	99,56%	132,07	99,56%
Dépenses de Transfert	145,71	145,60	99,92%	145,60	99,92%
Dépenses d'Investissement	12,00	11,99	99,92%	11,99	99,92%
Projets d'investissement	443,08	382,20	86,26%	382,20	86,26%
Charges de trésorerie	416,76	404,19	96,98%	404,19	96,98%
Amortissement	394,16	381,60	96,81%	381,60	96,81%
Réduction de la participation de l'Etat dans le capital de la NSCT	22,59	22,59	100,00%	22,59	100,00%
TOTAL GENERAL	1 562,55	1 486,96	95,16%	1 486,96	95,16%

Sources : DF, PGE, DDPF, SiGFIP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent à un même montant de 1 486,96 milliards de FCFA contre une prévision de 1 562,55 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 95,16%.

a. Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour une prévision de 101,86 milliards de FCFA, on a enregistré un paiement des intérêts de la dette dus par l'Etat à hauteur de 100,09 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 98,26%. Les intérêts de la dette réglés à fin décembre 2020 ont connu une hausse de 32,78% par rapport à leur niveau à la même période en 2019.

b. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se composent de catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel pour le compte du quatrième trimestre de l'année 2020 se chiffre à 68,02 milliards de FCFA, soit 29,02% des prévisions annuelles arrêtées à 234,42 milliards de FCFA. Comparé à la même période de l'année 2019 où cet ordonnancement s'établissait à 53,78 milliards de FCFA, on note une hausse de 14,24 milliards de FCFA, soit un taux de 26,48%.

Le cumul des ordonnancements des dépenses de personnel à fin décembre 2020 s'élève à 234,76 milliards de FCFA, contre 214,61 milliards de FCFA à la même période de l'année 2019, soit une hausse de 9,39%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours de la période est passé de 53 297 agents le 30 septembre 2020 à 53 969 agents le 31 décembre 2020, faisant apparaître une variation à la hausse de 1,26%.

c. Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Au 31 décembre 2020, le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services s'établit à 132,07 milliards de FCFA, équivalant à un taux de 99,56% par rapport aux prévisions de l'année, estimées à 132,66 milliards de FCFA.

Rapporté à l'année 2019 où le niveau desdites dépenses se situait à 104,44 milliards de FCFA à la même période, il en résulte une variation à la baisse de 26,46%.

d. Les dépenses d'investissement

A fin décembre 2020, l'ordonnancement des dépenses d'achat de biens et services immobilisés se chiffre à 11,99 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 12,00 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,92%.

e. Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

Au 30 décembre 2020, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 145,60 milliards de FCFA, représentant 99,92% des prévisions annuelles fixées à 145,60 milliards de FCFA. A la même période en 2019, ces dépenses sont ordonnancées à hauteur de 120,68 milliards de FCFA. Il en résulte une variation en hausse de 20,65%.

f. Les projets d'investissement

Les projets d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et des ressources externes.

L'ensemble des dépenses ordonnancées à fin décembre 2020 s'élève à 382,20 milliards de FCFA pour une prévision de 443,08 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 86,26%. A la même période de l'année dernière, ce taux était de 99,63%.

Le montant total des dépenses ordonnancées sur les ressources internes s'élève à 197,32 milliards de FCFA pour une prévision de 197,32 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 100,00%. (cf. tableau 18).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les demandes de décaissement visées en partie par la DDPF au 31 décembre 2020 sur les ressources externes se chiffrent à 184,88 milliards de FCFA contre une prévision de 245,76 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 75,23% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans le tableau 17.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 62,01 milliards de FCFA contre une prévision de 112,65 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 55,05 % (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 122,87 milliards de FCFA contre une prévision de 133,11 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 92,31%. (cf. annexe 4).

L'exécution de l'ensemble des dépenses d'investissement par fonction se présente comme l'indique le tableau 16 ci-après :

Tableau n° 16. Tableau récapitulatif des exécutions des investissements publics par fonction (en milliards de FCFA)

Fonctions	31 décembre 2020		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution fin sept. 2020
Services généraux des administrations publiques	112,98	106,37	94,15%
Défense	28,78	28,78	100,00%
Ordre et sécurité publics	6,44	2,27	35,25%
Affaires économiques	195,72	170,93	87,33%
Protection de l'environnement	7,22	4,12	57,06%
Logement et équipements collectifs	5,43	3,13	57,64%
Santé	58,47	46,92	80,25%
Loisirs, culture et culte	1,94	0,32	16,49%
Enseignement	13,07	4,63	35,42%
Protection sociale	13, 04	14,72	112,88%
TOTAL	443,08	382,20	86,26%

Sources : DGBF / DDPF/DS FAT

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les tableaux 17 et 18.

Tableau n° 17. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA)

Fonctions	31 décembre 2020		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution fin déc. 2020
Services généraux des administrations publiques	59,09	52,49	88,83%
Défense	-	-	-
Ordre et sécurité publics	5,47	1,30	23,77%
Affaires économiques	102,86	78,08	75,91%
Protection de l'environnement	6,61	3,51	53,10%
Logement et équipements collectifs	4,61	2,31	50,11%
Santé	42,01	30,46	72,51%
Loisirs, culture et culte	1,71	0,09	5,26%
Enseignement	11,06	2,61	26,60%
Protection sociale	12,34	14,03	113,70%
TOTAL	245,76	184,88	75,23%

Sources : DGBF / DDPF

**Tableau n° 18. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31 décembre 2020		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution Fin déc. 2020
Services généraux des administrations publiques	53,89	53,89	100,00%
Défense	28,78	28,78	100,00%
Ordre et sécurité publics	0,98	0,98	100,00%
Affaires économiques	92,86	92,85	100,00%
Protection de l'environnement	0,61	0,61	100,00
Logement et équipements collectifs	0,82	0,82	100,00%
Santé	16,46	16,46	100,00%
Loisirs, culture et culte	0,23	0,23	100,00%
Enseignement	2,01	2,01	100,00%
Protection sociale	0,69	0,69	100,00%
TOTAL	197,32	197,32	100,00%

Sources : DGBF/DDPF/DS FAT

2. Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des amortissements de la dette publique et la réduction de la participation de l'Etat dans le capital de la Nouvelle Société du Coton du Togo (NSCT).

Prévu pour des montants respectifs de 394,16 et 22,59 milliards de FCFA, les amortissements remboursés ainsi que la réduction de la participation de l'Etat dans le capital de la NSCT à fin décembre 2020 s'élèvent à 381,60 et 22,95 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution de 96,81 et 100,00% (cf. Tableau 15).

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Au titre de la gestion 2020, trois (03) comptes ont été ouverts. Il s'agit :

- des comptes d'affectation spéciale ;
- du compte d'avances ;
- du compte de garantie et d'aval.

3. Exécution des opérations des comptes d'affectation spéciales (CAS)

Les CAS comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Tableau n° 19. Situation des comptes d'affectation spéciale (CAS)
(en milliards de FCFA)

CAS	LFR (1)	Recettes	Dépenses (2)	Taux d'exécution fin déc. 2020 (3=2/1)
FNAFPP	0,87	0,25	0,25	28,74%
FSDH	0,82	0,25	0,25	28,74%
FPDT	0,25	0,11	0,11	44,00%
FNDF	0,38	0,42	0,38	100,00%
TOTAL	2,32	1,03	0,99	42,67%

Source : RGE/PGE

Les quatre (04) CAS ouverts, ont connu à fin décembre 2020, un taux d'exécution de 42,67%.

a. Exécution du compte d'avances (CA)

Un CA a été créé au titre de la gestion 2020 pour prendre en compte l'avance consentie à la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET) en vue de renforcer ses fonds propres.

Tableau n° 20. Situation du compte d'avance (CA)
(en milliards de FCFA)

CA	LFR (1)	Recettes	Dépenses (2)	Taux d'exécution fin déc. 2020 (3=2/1)
Avance	21,89	-	21,89	100,00%
TOTAL	21,89	-	21,89	100,00%

Source : ACCE

NB : L'échéance du remboursement de l'avance n'étant pas encore échue, ce qui entraîne un taux de réalisation nul.

b. Exécution du compte de garantie et d'aval (CGA)

Un CGA a été créé pour relancer l'économie nationale frappée par la Covid-19. Les ressources de ce compte proviennent du surplus dégagé lors des opérations de réalisations des autres emprunts.

Tableau n° 21. Situation du compte de garantie et d'aval (CGA)
(en milliards de FCFA)

CA	LFR (1)	Recettes	Dépenses (2)	Taux d'exécution fin déc. 2020 (3=2/1)
Garantie et aval	90,00	41,52	-	46,13%
TOTAL	90,00	41,52	-	46,13%

Source : ACCE

V. Le solde budgétaire

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2020 se présente ainsi qu'il suit :

- des recettes de 1 611,47 milliards de FCFA contre une prévision de 1 562,55 milliards de FCFA, soit un taux de 103,13% ;
- des dépenses de 1 486,96 milliards de FCFA contre une prévision de 1 562,55 milliards de FCFA, soit un taux de 95,16% ;
- un solde d'exécution négatif de 21,85 milliards de FCFA des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution excédentaire de 102,66 milliards de FCFA.

Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat

LIBELLES	31 décembre 2020			Taux de variation 2020-2019
	LFR (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1 562,55	1 611,47	103,13%	19,92%
Recettes budgétaires	844,54	830,45	98,33%	1,47%
Recettes fiscales	604,48	655,15	108,38%	4,82%
Recettes non fiscales	69,81	72,81	104,30%	2,59%
Dons projets	112,65	62,01	55,05%	2,73%
Fonds de concours	2,73	3,28	120,15%	-
Dons programmes	54,86	37,20	67,81%	-40,07%
Ressources de trésorerie	781,01	781,02	100,00%	48,66%
Emprunts projets	92,46	83,58	90,40%	34,59%
Titres publics	414,83	445,21	107,32%	65,20%
Produits de privatisation	22,59	22,59	100,00%	-
Autres emprunts	188,12	229,64	122,07%	57,81%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (b)	1 562,55	1 486,96	95,16%	12,56%
Dépenses budgétaires	1 145,79	1 082,77	94,50%	28,84%
Dépenses de personnel	234,42	234,76	100,15%	9,39%
Intérêts sur la dette	101,86	100,09	98,26%	32,78%
Dépenses en atténuation de recettes	76,06	76,06	100,00%	-9,61%
Dépenses d'acquisition de biens et services	132,66	132,07	99,56%	26,46%
Dépenses de transfert	145,71	145,60	99,92%	104,44%
Dépenses en capital	455,08	394,19	86,62%	63,45%
Charges de trésorerie	416,76	404,19	96,98%	480,57%
Amortissement de la dette	394,16	381,60	96,81%	-11,73%
Diminution de la participation dans le capital de NSCT	22,59	22,59	100,00%	-
Solde du budget général (c = a - b)	0,00	124,51	-	-
Recettes des CST(d)	114,21	1,03	0,90%	-
Dépenses des CST (e)	114,21	22,88	20,03%	-
Solde des CST (f = d - e)	0,00	-21,85	-	-
Solde général d'exécution	0,00	102,66	-	-

Source : SIGFIP

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2020 dégage un solde excédentaire de 102,66 milliards de FCFA résultant des recettes encaissées pour 1 612,5 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 1 509,84 milliards de FCFA.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique à fin décembre 2020

Catégorie	à fin septembre 2020	Octobre	Novembre	Décembre
A1	49 309	5 740	5 761	5 760
A2	104 726	12 501	12 621	12 736
A3	1 635	227	227	236
B	221 020	25 408	25 463	25 462
C	34 029	3 630	3 582	3 555
D	43 194	5 433	5 431	5 426
Contractuels	3 231	443	450	500
Contractuels AN	783	89	89	89
Total	457 927	53 471	53 624	53 764

Source : DF

**Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République
effectivement payés à fin décembre 2020**

INSTITUTIONS	A fin septembre 2020	Octobre	Novembre	Décembre
Membres du gouvernement et assimilés	421	55	55	55
Membres Cour Constitutionnelle	77	7	7	7
Président de la Cour Suprême	11	1	1	1
Membres Cour des Comptes	296	24	24	24
Députés AN	1 001	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	76	8	8	8
Anciens Présidents de l'AN	55	5	5	5
Anciennes Premières Dames	11	1	1	1
Médiateur de la République	11	1	1	1
Membres HAAC	99	9	9	9
Président de la CNDH	11	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	11	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	11	1	1	1
Total	2091	205	205	205

Source : DF

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin décembre 2020	Taux d'exécution
AFD	6,06	2,82	46,53%
AIEA	0,09	0,07	77,78%
Allemagne	0,14	0,07	50,00%
BAD	13,41	5,24	39,08%
BIT	0,14	0,05	35,71%
BM	20,57	16,85	81,92%
BOAD	0,58	0,31	53,45%
EGYPTE	0,20	0,02	10,00%
EU	0,50	0,44	88,00%
FCPF/GIZ/BM	0,46	0,18	39,13%
FEM	1,98	0,84	42,42%
FIDA	1,90	1,94	102,11%
FMLSTP	25,60	19,90	77,73%
Fonds coréen	1,10	0,00	0,00%
Fonds GAVI	0,83	0,41	49,40%
KFW	19,23	4,20	21,84%
ONUDI, FEM/FONDS Multilatéral	0,00	0,00	-
PNUD	1,13	0,42	37,17%
PNUE	0,03	0,00	0,00%
RFA	3,11	1,59	51,13%
UE	13,44	5,17	38,47%
UEMOA	1,50	0,42	28,00%
UNOPS	0,65	1,06	163,08%
TOTAL	112,65	62,01	55,05%

Source : DDPF

**Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin décembre 2020	Taux d'exécution
AFD	2,52	0,69	27,38%
BAD	5,49	6,34	115,48%
BADEA	1,48	0,62	41,89%
BID	8,35	7,74	92,69%
BIDC	1,75	0,64	36,57%
BM	41,44	28,71	69,28%
BOAD	9,81	13,12	133,74%
EXIM BANK INDE	8,59	11,79	137,25%
FIDA	2,28	1,94	85,09%
FKDEA	0,30	0,00	0,00%
Fonds d'Abu Dhabi	2,98	8,41	282,21%
Fonds Koweitiens	0,16	0,14	87,50%
Fonds Spécial du Nigéria	0,82	0,29	35,37%
FSD	1,41	1,15	81,56%
KFW/BOAD	1,16	0,00	0,00%
Fonds Khalifa	1,74	0,00	0,00%
Multi-Bailleurs	40,64	39,29	96,68%
OFID	2,19	1,99	90,87%
TOTAL	133,11	122,86	92,30%

Source : DDPF